

APPENDICE

Pièce A

Une lettre décisive... et compromettante.

Voici, signé par le ministre, un document qui contredit carrément son témoignage donné sous serment :

" Cabinet du ministre,
Québec, 9 octobre 1905.

M. le baron de l'Epine,
3, rue d'Artols
Liège, Belgique.

Mon cher M. de l'Epine.

J'ai reçu, hier, votre lettre du 28

septembre. Meil des photographies.
elles ont fait plaisir à ma femme.

La lettre de M. GOETILALS m'a
vivement intéressé. Je crois que je
pourrai indiquer à CES MESSIEURS
plusieurs affaires à étudier.

Cordialement à vous.

ADELARD TURGEON."

Pièce B

M. TURGEON JURE :

10. Qu'il ne connaissait pas
le syndicat belge.

(Extrait de la déposition de M. Turgeon donnée le 13 mai dernier, à la cour du Banc du Roi) :

PAR M. LAFLAMME :

Q.—Vous avez parlé tout à l'heure d'un syndicat étranger pour le compte duquel M. Obalski aurait fait ce voyage dans le nord ; quel était ce syndicat ?

R.—JE NE LE CONNAIS PAS.

Q.—De quel syndicat voulez-vous parler ?

R.—On m'a dit qu'un syndicat composé de capitalistes de Belgique, d'Anvers, désirait faire l'acquisition de terrains dans la région de l'Abittibi. JE NE CONNAIS PAS LES MEMBRES DE CE SYNDICAT REEL OU FICTIF.

20. Qu'il connaissait le syndicat depuis 1905.

PAR M. LAFLAMME :

Q.—Voulez-vous prendre communication d'une copie de lettre qui paraît vous avoir été adressée par le baron de l'Epine, en date du 28 novembre

1905 et dire si ce n'est pas la lettre où il a commencé à être question des négociations du syndicat belge ?

R.—C'est peut-être la première lettre adressée par le baron, en rapport avec cette affaire. LES NEGOCIATIONS AVAIENT COMMENCEE à Liège, en juillet 1905, LORS DE MON PASSAGE dans cette ville."

Le baron de l'Epine avait donc parfaitement raison d'écrire à M. Turgeon en date du 28 novembre 1905 :

" Me rappelant LES RELATIONS QUE VOUS AVEZ EUES en Belgique avec les financiers dont il s'agit, relations qui ont pu vous édifier sur le sérieux de leur caractère... Je me crois autorisé à...."

Plus loin, dans son témoignage donné sous serment, parlant du blanc-seing qu'il avait remis dans le mois de décembre 1905, au baron de l'Epine, M. Turgeon ajoutait :

" Ce n'était pas une autorisation de transférer à n'importe qui. Il (le baron) me disait et JE SAVAIS qu'il négociait avec des financiers sérieux tels que Monsieur DESJARDINS ET AUTRES."